

La lettre de l'Union des Producteurs et Élaborateurs de Crémant de Bourgogne

numéro 70 - 18 septembre 2020

Concours national des Crémants



Appel aux jurés

Le concours national des Crémants se déroulera le mercredi 7 octobre au domaine de Pont de Pany.

Le concours s'organisera le matin suivi pour ceux qui le souhaitent d'un déjeuner. Un protocole sanitaire adapté sera mis en place.

Nous vous invitons à vous inscrire comme juré pour participer au concours; en retour de votre inscription nous vous transmettrons toutes les informations utiles pour vous accueillir.

Pour toutes informations complémentaires, contacter Eva Navarro ici.

Cliquez ici pour le Bulletin d'inscription



Rappel: Concours national des Crémants

Pour rappel, le concours national des Crémants édition 2020 est confirmé et se tiendra le mercredi 7 octobre. Compte tenu des circonstances exceptionnelles, le concours sera décentralisé, les échantillons de chaque

région seront dégustés dans leur propre région d'origine. Le plamarès sera dévoilé à la suite des 9 dégustations pour les 9 AOC Crémant.

Le 29ème Concours National des Crémants pour l'AOC Crémant de Bourgogne se déroulera le 7 octobre 2020. Vous trouverez ci-dessous les consignes pour présenter vos échantillons.

Le réglement intérieur est à votre disposition et téléchargeable <u>ici</u>. Merci de lire attentivement les consignes.

Voici ci-dessous quelques informations dans le cadre du 29e Concours National des Crémants qui se déroulera le 7 octobre prochain.

Attention, l'inscription des échantillons au Concours National des Crémants se fera exclusivement via le site https://cremants.com. Il a été décidé de reporter la fermeture des inscriptions au 24 septembre.

Vous trouverez ici ainsi que sur le site https://cremants.com le Règlement Général dudit concours et une ergonomie facilitée du site pour inscrire vos échantillons en ligne pour chacun de vos lots que vous seriez amenés à présenter aux épreuves de la dégustation qui se déroulera cette année le 7 octobre.

Attention, les fiches et règlement ne seront plus expédiés par courrier sous enveloppe, ou même par mail, l'ensemble des opérations se fera uniquement via le site de la Fédération et les inscriptions des échantillons pourront se faire jusqu'au 24 septembre 2020 dernier délai.

Comme à l'accoutumée par contre, l'UPECB organise la collecte des Crémant de Bourgogne pour un envoi groupé des échantillons.

Lors de l'inscription en ligne, il faudra obligatoirement télécharger pour chaque lot:

le bulletin d'analyse du lot concerné incluant obligatoirement au minimum les paramètres suivants :

- sucres : glucose et fructose exprimés en g/l
- titres alcoométriques volumiques acquis et en puissance exprimés en %
- acidité totale exprimée en méq/l
- acidité volatile exprimée en még/l
- anhydride sulfureux total (SO2 total) exprimé en mg/l
- surpression due au CO2 exprimée en bars
- la déclaration de tirage du lot concerné

la modalité de paiement pour chaque lot, soit par chèque (possible au moment du dépôt des échantillons) ou par virement.

Une fois l'inscription validée du lot, vous recevrez automatiquement un mail en retour à titre de justificatif (attention à l'adresse mail que vous allez indiquer).

Voici une petite synthèse pour vous éviter de devoir lire tout le règlement :

Réception des échantillons : de préférence les 17 et 18 septembre de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au CITVB (6 rue du 16ème chasseur, 21200 Beaune) et à la condition que les échantillons soient préalablement inscrits sur le site de la Fédération.

Pour chaque lot, il faudra déposer :

- Un carton fermé de 6 bouteilles. Attention le numéro de lot utilisé lors de l'inscription sur le site devra figurer sur chacune des 6 bouteilles. Le solde des bouteilles des vins médaillés servira à être présenté à la promotion des lots qui seront primés.
- le règlement sous forme de virement, ou de chèque à l'ordre de l'UPECB à déposer au moment du dépôt des échantillons d'un montant de 51,60 euros TTC par lot déposé.
- 2 jeux d'étiquettes (complètes) de la bouteille concernée.

Nouveauté du Concours 2020:

En plus des 4 sous-catégories usuelles du concours (Blanc Brut, Blanc Millésimé, Blanc de Noirs, Rosé), le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale a souhaité instituer une 5e sous-catégorie dédiée aux Cuvées Spéciales et intitulée comme telle. Pourront y participer, et à condition des justificatifs nécessaires à joindre à l'inscription des échantillons, tous les lots ayant vieillis un minimum de 36 mois avant dégorgement, les cuvées Extra-Brut et les lots élevés en fûts de chêne.

Communication

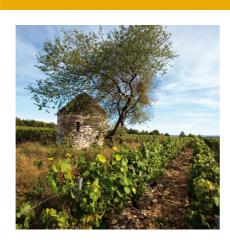
Le 9ème Trophée Crémant de Bourgogne

Comme annoncé au début de l'été, la 9ème édition du Trophée Crémant de



Bourgogne a pu, à la suite du confinement, être organisé dans 7 golfs de la Région Bourgogne et dans le Rhône. La finale se déroulera le samedi 10 octobre au golf de Beaune. La remise du Trophée se déroulera en fin d'après midi. Toute personne intéressée pour y participer peut contacter Emilie Urbano au 03 80 22 32 50.

Informations filière



Permanence de l'UPECB

Si vous souhaitez venir aux bureaux de l'UPECB, nous vous y accueillerons avec plaisir, nous vous invitons à venir avec un masque pour accéder au bâtiment.

Agenda



24 septembre: Commission communication

UPECB

29 septembre: Assemblée Générale Certipaq

6 octobre: CRINAO

7 octobre: Concours national des Crémants

8 octobre: Conseil de Bassin 9 Octobre: Comité de certification

10 octobre: Finale du Trophée Crémant de

Bourgogne

13 octobre: Commission technique UPECB 15 octobre: Conseil d'Administration CAVB

20 octobre: Pôle économie BIVB

Extranet UPECB

© 2020 UPECB

Cet e-mail a été envoyé à { { contact.EMAIL } } Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur UPECB.